

AGRIVOLTAÏSME

Étude d'opportunité du foncier et des pratiques agricoles

+ Les Objectifs

Analyser la viabilité d'une solution agrivoltaïque sur des parcelles agricoles préalablement identifiées.



TYPE DE PRESTATION

Étude d'opportunité.



PUBLIC

Porteur à l'initiative du projet agrivoltaïque :

- Agriculteurs propriétaires de foncier agricole
- Collectif d'agriculteurs
- Propriétaires de foncier agricole
- Développeurs ayant sécurisé du foncier agricole.



CONTENU

- Cadrage de la demande
- Définir la zone d'étude (identification des parcelles à étudier)
- Analyse du raccordement au réseau public d'électricité des parcelles de la zone
- Analyse des filières et des pratiques agricoles sur les parcelles de la zone d'étude
- Réalisation d'une simulation technico-économique du projet
- Rédaction des livrables.



BÉNÉFICES

Être conseillé sur l'opportunité et la viabilité de son projet agrivoltaïque.



DOCUMENTS REMIS

Dossier de synthèse du projet : cartographie du foncier, raccordement, grandeurs économiques, points de vigilance, plan d'action.



PÉRIODE DE RÉALISATION

Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :

Service Projet Innovation Territoires.

Votre interlocuteur :

Fabrice MAS : 07 88 61 29 43

fabrice.mas@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :

Sur devis

Réf CDA31 : 31_APVOPP

Conditions générales de vente :

Consultables sur le site internet

www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

